

# QUESTIONS - REPONSES

## Suppression de la Commission de surperformance

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, nous avons cessé d'imputer une commission de surperformance aux fonds suivants (les « Fonds ») :

- Threadneedle UK Absolute Alpha Fund
- Threadneedle American Extended Alpha Fund
- Threadneedle Global Extended Alpha Fund
- Threadneedle UK Extended Alpha Fund
- Threadneedle (Lux) American Extended Alpha
- Threadneedle (Lux) Global Extended Alpha

### Qu'est-ce qui va changer ?

L'application d'une commission de surperformance a été supprimée pour les Fonds mentionnés ci-dessus, et nous ne calculerons plus et n'imputerons plus de commission de surperformance à ces fonds. Nous continuerons de facturer une commission de gestion annuelle et d'autres frais applicables conformément au prospectus des Fonds. Toutes les autres caractéristiques clés des Fonds demeurent inchangées.

### Qu'est-ce qu'une commission de surperformance ?

Une commission de surperformance est une charge supplémentaire, payable sur les actifs de certaines classes d'actions, qui s'applique si un fonds atteint un objectif de performance spécifique. Ces objectifs de performance peuvent varier d'un fonds à l'autre.

### Pourquoi ces changements sont-ils effectués ?

Nous avons décidé de cesser de facturer des commissions de surperformance aux Fonds dans le cadre de notre engagement à garantir l'équité, la simplicité et la transparence de notre système de rémunération.

### Quand ces changements seront-ils effectués ?

Les changements entrent en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### Que dois-je faire ?

Aucune action n'est requise de votre part suite à ces changements.

### Qui dois-je contacter pour obtenir davantage de renseignements ?

Si vous avez des questions concernant ces changements, vous pouvez nous contacter du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 18 h 00 (heure de Londres) au +352 46 40 10 7020\*.

Veillez noter que nous ne fournissons pas de conseils en matière d'investissement. En cas de doute sur certains aspects de votre investissement, nous vous invitons à consulter un conseiller financier.

\*Veillez noter que les appels peuvent être enregistrés.

